



En cette période particulière que nous traversons, l'écoute et l'information semblent de plus en plus nécessaires voire « vitales » pour chacun d'entre-nous. C'est pourquoi, en plus des astreintes mises en place depuis le 16 mars et des veilles téléphoniques activées auprès des seniors et des plus fragiles, la Ville de Bellerive renforce son dispositif d'écoute, et propose une nouvelle plateforme auprès des personnes en souffrance .

Une cellule téléphonique de soutien psychologique :

« De vous à nous »

Le confinement vous pèse ? On vous appelle !

Le coronavirus n'est pas simplement une crise sanitaire et économique. Il peut devenir une épreuve morale pour chacun d'entre nous. La Ville de Bellerive, avec le soutien et les conseils de Françoise Trouvé, psychothérapeute, met en place une cellule de soutien psychologique :

« De vous à nous ».

Composée de cinq personnes volontaires et formées, la cellule d'aide psychologique a pour mission d'apporter une écoute, de rassurer, d'informer et de recréer du lien auprès des personnes en souffrance tout en repérant les situations d'urgence. Pour François Sennepin, Maire de Bellerive-sur-Allier, après 15 jours de confinement, ce besoin se fait de plus en plus sentir sur la commune : *« l'être humain a besoin d'interagir avec ses semblables, comme discuter avec ses commerçants, recevoir ses amis, bouger. Devant les changements majeurs que fait peser le confinement sur nos vies quotidiennes nous privant de ces liens humains et fondamentaux, nous constatons une vraie détresse auprès de certains de nos habitants. L'objectif de cette cellule est de pouvoir offrir à chacun un espace de parole et d'écoute dans un cadre bienveillant et en toute neutralité ».*

Pour l'instant, cinq élus composent cette cellule formée au soutien psychologique. Selon leur profil, les personnes volontaires inscrites à la Réserve citoyenne pourront rejoindre la cellule, après une formation dispensée par Françoise Trouvé.

Cette plateforme s'adresse à toute personne ressentant le besoin de parler, quel que soit son âge et sa situation. Une oreille bienveillante sera là pour vous écouter, en toute confidentialité, rien que de « vous à nous ».

Contactez-nous : 06 22 22 50 01

24h/24 et 7j/7

INFO+ : Restons en contact

Astreinte téléphonique Mairie : 7j/7 et 24h/24

04 70 58 87 00 > les services et les élus vous répondent

Veille active auprès des seniors et des personnes isolées

Près de 130 personnes sont contactées régulièrement par le CCAS de Bellerive.

Astreinte téléphonique de l'ADPA :

06 03 58 48 43> pour les bénéficiaires du service d'aide à domicile]